

SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL D'ELIMINATION ET DE VALORISATION  
DES ORDURES MENAGERES DES ALPES DE HAUTE PROVENCE  
SYDEVOM DE HAUTE PROVENCE  
19 avenue Joseph Reinach  
04000 DIGNE LES BAINS

Extrait du registre des délibérations du  
COMITE SYNDICAL

L'an deux mil dix, le quinze juin à neuf heures trente, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni dans la salle du Conseil de la Mairie d'Aiglun, à Aiglun, en séance publique, sous la présidence de Monsieur René MASSETTE.

Etaient présents : Mmes SAULT FOURNIER, BARZIC, MM. MASSETTE, BREMOND, ESCANEZ, MICHEL, CHAIX, PONCE, BAILLE, LAFOND, FLAMEN D'ASSIGNY, BAGARD, MARROUD, TOULOUSE, PASSINI, PHILIPPONNEAU, PESCE, GARCIA, BENAÏTON, RICHIER, TROUVE, AUSSEL.

Etaient excusés ou absents: Mmes HERMITTE, OLLEVIER, PASQUET, MM. BORDAS, GRAMBERT, BERROD, LAURENS, BOSSE, PICARD, VEZIANO, ROMAND, SILVAIN, SIGURET, GUIGNANT, PICARD, ROMAND, JORNET, LEDEY, PARAVICINI, VEZIANO, ARNAUD, PRATO, BELTRANDO.

Monsieur Jean-Pierre TOULOUSE a été élu secrétaire de séance

Date de convocation : 31/05/10

Nombre de membres en exercices : 20 (36)

Date d'affichage : 31/05/2010

Présents : 140 (270 voix)

**OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS**  
N° CS 2010/13 du 15 juin 2010

- Vu le C.G.C.T. et plus particulièrement la partie relative aux Syndicats Mixtes ;  
Vu l'arrêté préfectoral n° 2022-911 du 20 mars 2002 autorisant la création du Syndicat Mixte Départemental d'Elimination et de Valorisation des Ordures Ménagères des Alpes de Haute Provence (SYDEVOM) ;  
Vu les statuts du Syndicat Mixte Départemental d'Elimination et de Valorisation des Ordures Ménagères des Alpes de Haute Provence ;

Entendu le rapport de Monsieur le Président,  
Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2009 ce jour,

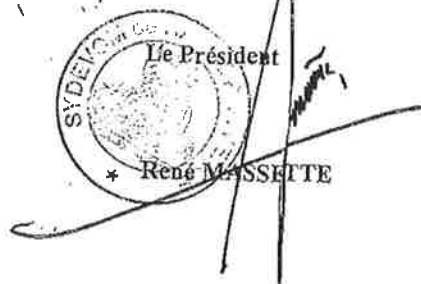
Statuant sur l'affectation du résultat de clôture de l'exercice 2009  
Constatant que le compte administratif 2009 du Sydevom présente un excédent global de 1 356 321.44 €  
Après en avoir délibéré, le COMITE SYNDICAL, à l'unanimité,

DECIDE d'affecter en section d'investissement la somme de 300 000 €.

DEMANDE à Monsieur le Président de bien vouloir effectuer les opérations comptables qui en découlent.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus  
Fait à Digne les Bains, le 15 Juin 2010

Le Président  
René MASSETTE



SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL D'ELIMINATION ET DE VALORISATION  
DES ORDURES MENAGERES DES ALPES DE HAUTE PROVENCE  
**SYDEVOM DE HAUTE PROVENCE**  
19 avenue Joseph Reinach  
04000 DIGNE LES BAINS

Extrait du registre des délibérations du  
COMITE SYNDICAL

L'an deux mil onze, le 31 mai 2011 à 9 heures, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie d'Aiglun, en séance publique, sous la présidence de Monsieur René MASSETTE.

**Etaient présents** : MMES BARZIC, HERMITTE, PASQUET, SAULT-FOURNIER. MM ARNAUD, BAGARD, BAILLE, BELTRANDO, FLAMEN D ASSIGNY, GARCIA, JORNET, LAURENS, LEDEY, MASSETTE, LAURENT, PHILIPPONNEAU, RICHIER, TROUVE, VADOT

**Etaient excusés ou absents**: Mme DAGRUMA MM.BERROD, BLANC, BORDAS, BOSSE, BREMOND, CHAIX, GRAMBERT, GUIGNANT, MARTIN, HONORE, PICARD, PRATO, ROMAND, SILVAIN, TOULOUSE, VEZIANO

Date de convocation : 09/05/2011

Date d'affichage : 10/05/2011

Nombre de membres en exercices : 36 (273)

Présents : 19

(146)

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT**  
**N° DCS 2011-05-02 DU 31 MAI 2011**

Le Président rappelle les résultats de l'exécution budgétaire 2010 tels qu'ils ressortent du compte administratif et du compte de gestion.

A la clôture de l'exercice 2010, l'exécution du budget fait apparaître les résultats suivants :

En section de fonctionnement :

Clôture 2009 = + 912 239.18 €

Affectation du résultat : - 300 000.00 €

Exercice 2010 = + 185 762.03 €

soit un total de + 798 001.21 €

En section d'investissement :

Clôture 2009 = + 444 082.26 €

Exercice 2010 = + 239 084.40 €

soit un total de + 683 166.66 €

Soit un résultat de clôture 2010 excédentaire de + 1 481 167.87€

Vu le C.G.C.T. et plus particulièrement la partie relative aux Syndicats Mixtes ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2002-911 du 20 mars 2002 autorisant la création du Syndicat Mixte Départemental d'Elimination et de Valorisation des Ordures Ménagères des Alpes de Haute Provence (SYDEVOM) ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte Départemental d'Elimination et de Valorisation des Ordures Ménagères des Alpes de Haute Provence ;

Entendu le rapport de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

Compte tenu notamment de la nécessité de financer des dotations aux amortissements plus importantes en 2011 et de l'absence de besoin de financement de la section d'investissement, le Comité Syndical décide de ne rien affecter en section d'investissement.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Fait à DIGNE les BAINS, le 6 juin 2011

Le Président

René MASSETTE



SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL D'ELIMINATION ET DE VALORISATION  
DES ORDURES MENAGERES DES ALPES DE HAUTE PROVENCE  
**SYDEVOM DE HAUTE PROVENCE**  
19 avenue Joseph Reinach  
04000 DIGNE LES BAINS

Extrait du registre des délibérations du  
COMITE SYNDICAL

L'an deux mil douze, le 06 juin à 14 heures, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni en la Mairie d'Aiglun, en séance publique, sous la présidence de Monsieur René MASSETTE.

**Étaient présents :** MME HERMITTE. MM ALPHAND, ARNAUD, BAGARD, BERROD, BLANC, CALVIN, LAGARDE, GARCIA, GRAMBERT, JORNET, LAURENS, LEDEY, MASSETTE, PARAVICINI, PASQUET, PHILIPPONNEAU, RICHIER, ROUCAUD, TOULOUSE, VADOT.

**Étaient excusés ou absents:** MME BARZIC. MM. ALLEGRE, BELTRANDO, BOSSE, BREMOND, CHAIX, GUIGNANT, HONORE, PICARD, PRATO, ROMAND, SILVAIN, TROUVE, VEZIANO, MARTIN.

Date de convocation : 14/05/2012  
Nombre de membres en exercices : 36 (273)

Date d'affichage : 14/05/2012  
Présents : 20 (165)

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT  
N° DCS 2012-06-02 DU 06 JUIN 2012**

A la clôture de l'exercice 2011, l'exécution du budget fait apparaître les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de clôture 2010:	798 001.21 €
Résultat de l'exercice 2011 :	- 56 402.73 €
Résultat de clôture de l'exercice 2011 :	741 598.48 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat de clôture 2010:	683 166.66 €
Résultat de l'exercice 2011 :	33 405.42 €
Résultat de clôture de l'exercice 2011 :	716 572.08 €

Le résultat global de clôture de l'exercice 2011 est donc 1 458 170.56 €.

Compte tenu de l'absence de besoin de financement de la section d'investissement, le Président propose de ne rien affecter en section d'investissement.

Vu les statuts du Syndicat Mixte Départemental d'Élimination et de Valorisation des Ordures Ménagères des Alpes de Haute Provence ;

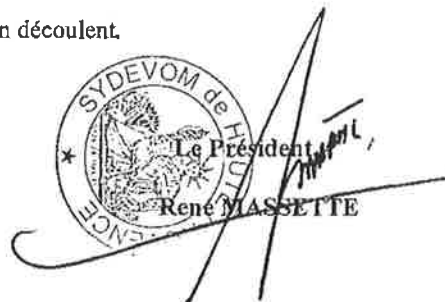
Entendu le rapport de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

Compte tenu de l'absence de besoin de financement de la section d'investissement, le Comité Syndical décide de ne rien affecter en section d'investissement.

Demande au Président d'effectuer toutes les démarches qui en découlent.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.  
Fait à DIGNE les BAINS, le 07 JUIN 2012

  
Le Président  
René MASSETTE

## 72100 -SYDEVOM DE HAUTE PROVENCE -BUDG

## RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 460 955,61	8 186 775,18	10 647 730,79
Titres de recettes émis (b)	1 073 018,52	7 052 554,38	8 125 572,90
Réductions de titres (c)	193,16	9 119,31	9 312,47
Récettes nettes (d = b -c)	1 072 825,36	7 043 435,07	8 116 260,43
<b>DÉPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 460 955,61	8 186 775,18	10 647 730,79
Mandats émis (f)	833 740,96	6 857 866,20	7 691 607,16
Annulations de mandats (g)	0,00	193,16	193,16
Dépenses nettes (h = f -g)	833 740,96	6 857 673,04	7 691 414,00
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d -h) Excédent	239 084,40	185 762,03	424 846,43
(h -d) Déficit			

## 72100 -SYDEVOM DE HAUTE PROVENCE -BUDG

## RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT: 2009	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2010	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2010	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2010
I - Budget principal					
Investissement	444 082,26	0,00	239 084,40	0,00	683 166,66
Fonctionnement	912 239,18	300 000,00	185 762,03	0,00	798 001,21
TOTAL I	1 356 321,44	300 000,00	424 846,43	0,00	1 481 167,87
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	1 356 321,44	300 000,00	424 846,43	0,00	1 481 167,87



72100 SYDEVOM DE HAUTE PROVENCE - BUDG

PAGE DE SIGNATURES

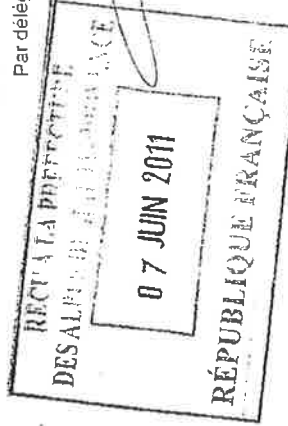
Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de SYDEVOM DE HAUTE PROVENCE - BUDG pendant l'année 2010 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

A Digne-les-Bains, le 2 Mars 2011

Par délégation de l'Administrateur Général des Finances Publiques le Chef de pôle



*Amélie BOYER*

A

Digne les B., le 7 Mars 2011

le Payeur Départementale

*Violette REHAUX*

Vu par M. René MASSETTE Président du SYDEVOM qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ...3.4.15...2.0.1... par l'organe délibérant.



A Digne les Bains, le 6 juin 2011  
Le Président  
*René MASSETTE*

72100 - SYDEVOM DE HAUTE PROVENCE - BUDG

### RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT: 2010	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2011	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2011	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2011
I - Budget principal					
Investissement	683 166,66	0,00	33 405,42	0,00	716 572,08
Fonctionnement	798 001,21	0,00	-56 402,73	0,00	741 598,48
TOTAL I	1 481 167,87	0,00	-22 997,31	0,00	1 458 170,56
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	1 481 167,87	0,00	-22 997,31	0,00	1 458 170,56

## 72100 -SYDEVOM DE HAUTE PROVENCE -BUDG

## RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 131 066,66	8 842 401,21	10 973 467,87
Titres de recettes émis (b)	587 739,10	7 517 996,21	8 105 735,31
Réductions de titres (c)	0,00	9 936,15	9 936,15
Recettes nettes (d = b - c)	587 739,10	7 508 060,06	8 095 799,16
<b>DÉPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 131 066,66	8 842 401,21	10 973 467,87
Mandats émis (f)	556 190,25	7 564 462,79	8 120 653,04
Annulations de mandats (g)	1 856,57	0,00	1 856,57
Dépenses nettes (h = f - g)	554 333,68	7 564 462,79	8 118 796,47
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	33 405,42		
(h - d) Déficit		56 402,73	22 997,31





72100 SYDEVOM DE HAUTE PROVENCE - BUDG

PAGE DE SIGNATURES

Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

A **DIGNE-LES-BAINS** le **24 JAN. 2012**  
Par **délégation de l'Administrateur Général des Finances Publiques**  
le **Chief de pôle**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

**Fabrice BITTAN**

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de SYDEVOM DE HAUTE PROVENCE - BUDG pendant l'année 2011 et qu'il n'existe aucune autre à sa connaissance.

A **Digne les Bains**, le **26 JAN. 2012**  
La **Peupse Départementale**

**VIOLETTE KENAU**

Vu par **le Président du SYDEVOM, M. RASSETTE** qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le **06.01.2012** par l'organe délibérant.

A **Digne les Bains**, le **20/6/2012**

**Le Président**  
**René MASSE**

## 72100 -SYDEVOM DE HAUTE PROVENCE -BUDG

## RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 198 272,08	9 207 098,48	10 405 370,56
Titres de recettes émis (b)	148 747,51	7 494 952,66	7 643 700,17
Réductions de titres (c)	0,00	588 413,85	588 413,85
Recettes nettes (d = b - c)	148 747,51	6 906 538,81	7 055 286,32
<b>DÉPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 198 272,08	9 207 098,48	10 405 370,56
Mandats émis (f)	151 784,67	7 325 129,53	7 476 914,20
Annulations de mandats (g)	0,00	384 266,49	384 266,49
Dépenses nettes (h = f - g)	151 784,67	6 940 863,04	7 092 647,71
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	3 037,16	34 324,23	37 361,39



72100 SYDEVOM DE HAUTE PROVENCE - BUDG

PAGE DE SIGNATURES

Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

A DIGNE-LES-BAINS, le 15 JAN. 2013  
Par délégation de l'Administrateur Général  
des Finances Publiques  
le Chef de pôle

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

~~Fabrice BITTAN~~

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de SYDEVOM DE HAUTE PROVENCE - BUDG pendant l'année 2012 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

A La Payeuse Départementale, le 16 JAN. 2013

  
Murielle RENALUX

Vu par  
émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ..... par l'organe délibérant.

A , le